

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022 OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agrée extragilité du Registre des Délibérations

99 DE-014-211404884-20220912-DEL20220912

DEL20220912 06 Du 12 septembre 2022 CM5.2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM *****

EXTRAIT DE LA SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P): Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. BIGOT), Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (P. Mme MIRALLES), Amélie NAUDOT (P. M. MAUGER);

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Aménagement, politique de la Ville :

AMENAGEMENT ET AFFAIRES SCOLAIRES - AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE AVEC CUISINE CENTRALE

DEL20220912 06 Présents: 24 Pouvoirs: 5 Abstentions: Suffrages exprimés: 29 Pour : 29 Contre:

Annexe: -Plan d'implantation

Rapporteur: C. Lechevallier - VU en C° finances du 8/09/2022

[...] Le groupe ACCESMETRIE/INGEMETRIE, assistant à maîtrise d'ouvrage qui a été retenu pour cette opération, a établi un pré-programme pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Isabelle AUTISSIER.

Par délibération en date du 13 juin 2022, le conseil municipal a retenu le scénario 4 Ter qui prévoit la réhabilitation des bâtiments Briand et Coty ainsi que la construction d'un bâtiment dédié à la restauration scolaire avec cuisine centrale.

La première étape du projet de restructuration de l'école AUTISSIER porte sur la construction du nouveau restaurant scolaire afin de pouvoir proposer dans les meilleurs délais un temps du midi qualitatif à nos enfants qui restent déjeuner sur site, avec une cuisine centrale (voir proposition d'implantation en annexe).

Dans ce cadre, lu et entendu l'exposé, après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE l'Autorisation de Programme suivante établie pour permettre la construction du nouveau restaurant scolaire:

Construction d'un Restaurant scolaire

2022 2023 2024 Total 195 000,00€ 1 000 000,00 € 1 805 000,00 € 3 000 000,00€

S'ENGAGE à inscrire l'ensemble de ces dépenses au budget 2022 et suivants (budget principal de la ville), dans le cadre de l'autorisation de programme affectée pour ce projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé

Affichée le Certifiée exécutoire le

LE MAIRE Romain BAIL